

Prise de parole de la Ministre de l'Economie et de l'Emploi, Céline Fremault

Mesdames, Messieurs,

Chers amis,

Je vous remercie pour votre invitation à célébrer avec vous la nouvelle année. Je suis ravie de le faire aujourd'hui avec vous, d'abord parce qu'Idée 53 est un opérateur d'économie sociale que j'estime beaucoup et que j'ai plaisir à soutenir, ensuite parce que cette année 2014 sera une année importante pour l'économie sociale à Bruxelles.

Je me réjouis d'être aujourd'hui avec vous car c'est pour moi l'occasion de vous remercier et de vous féliciter pour le travail précieux que vous faites, et que vous faites bien ! Je n'étais pas encore là pour fêter vos 25 ans d'existence en novembre 2012 mais je connais bien évidemment la qualité de votre action. Depuis vos débuts, à Ixelles, vous n'avez cessé de développer votre offre de formation et de services mais aussi **votre approche de l'insertion socio-professionnelle** des personnes fragilisées. Vous accompagnez vos stagiaires de A à Z, en leur garantissant un accueil personnalisé, puis en leur offrant des cours théoriques et pratiques et enfin en leur permettant d'acquérir cette expérience professionnelle si importante.

Ce qui est intéressant, c'est que vous leur offrez un suivi construit autour de 3 axes :

- un suivi social
- un suivi individuel : pour les guider dans leurs démarches
- et enfin un suivi de groupe : qui crée du lien entre les stagiaires

Je trouve que vous touchez là au cœur de ce que doit être l'insertion socio-professionnelle : **replacer l'humain au centre d'une démarche active** et lui donner les moyens d'y croire, de s'y engager, et de la mener à son terme avec succès.

Le potentiel de vos stagiaires est réel et vous les aidez à le développer, en leur apportant des compétences professionnelles mais aussi sociales. C'est ceci qui leur permettra de percer sur le marché du travail, qui est toujours plus concurrentiel. Et votre collaboration avec Actiris et Bruxelles-Formation garantissent à vos stagiaires un accompagnement en phase avec la réalité du marché de l'emploi bruxellois.

Je suis également très sensible au fait que vous formiez beaucoup de **femmes**. Vous le savez, l'accès au marché de l'emploi pour les femmes, c'est un de mes chevaux de bataille. Encore beaucoup trop de femmes ont du mal à trouver leur place dans le monde du travail, soit parce qu'elles manquent de qualifications (et on le sait, le taux d'emploi des femmes faiblement qualifiées est beaucoup plus bas que celui des hommes), soit parce qu'elles sont restées éloignées du marché du travail pendant un long laps de temps pour assurer des charges familiales.

Donc encore une fois, bravo pour votre engagement et votre investissement, à vous, l'équipe dirigeante d'Idée 53 mais aussi à vous, les stagiaires, qui débordez de motivation.

Je vous disais tout à l'heure que 2014 sera une année importante pour l'économie sociale bruxelloise et j'aimerais revenir là-dessus. En matière d'économie sociale, nous sommes à l'heure actuelle toujours lié, à une **ordonnance** qui date de 2004 et qui a montré ses faiblesses. Mon prédécesseur avait entrepris de rectifier le tir et de faire voter une nouvelle ordonnance. C'était chose faite depuis avril 2012 mais il fallait encore rendre ce texte applicable. Dès mon arrivée, je me suis attelée à la tâche avec mon équipe et le travail de concertation sur l'**arrêté d'exécution de cette nouvelle ordonnance est maintenant terminé**. La concertation avec le secteur a été longue et riche en échanges et je crois que le texte que nous avons maintenant présente le meilleur compromis pour l'économie sociale bruxelloise.

Aussi, j'ai le plaisir de vous dire que je m'apprête à présenter cet arrêté au gouvernement bruxellois ce mois-ci. La procédure de consultation du gouvernement, du Conseil Economique et Social et enfin du Conseil d'état prend généralement 4 mois environ. Donc nous pouvons espérer une entrée en vigueur de la nouvelle ordonnance d'agrément des Initiatives Locales pour le Développement de l'Emploi (ILDE) et des Entreprises d'Insertion (EI) pour ce printemps, et je m'en félicite vivement.

En effet, cette nouvelle ordonnance permettra de donner au secteur un cadre d'exécution encore plus performant, avec notamment des procédures allégées et des délais de paiement raccourcis.

C'était important pour moi d'avancer sur ce dossier parce que je pense que l'économie sociale est un **important vecteur d'emploi pour notre région**. Tout le monde connaît les paradoxes de la région de Bruxelles-Capitale: malgré une excellente vitalité économique, la région bruxelloise doit faire face à des défis immenses en terme de besoins sociaux. Ces défis sont liés à l'augmentation de la population, à son vieillissement, à la paupérisation, au chômage important d'une frange de public extrêmement fragilisés, etc. Je suis convaincue que l'économie sociale, dans son positionnement comme troisième voie entre le secteur Privé marchand de type « capitaliste » et le Secteur Public, est clairement un des outils qui permet d'apporter des réponses adéquates et adaptées à ces défis.

A Bruxelles dans sa globalité, l'économie sociale d'insertion, c'est plus de 90 organisations

qui occupent et forment plus de 1.400 personnes. Et les résultats en terme d'insertion socioprofessionnelle du public-cible formé sont convaincants.

Je vous citerai juste un chiffre pour illustrer cela: les **budgets régionaux** consacrés aux Entreprises d'Insertion et aux Initiatives Locales de Développement de l'Emploi bruxelloises sont en constante augmentation depuis 2004. Ils sont passés de 500.000 euros en 2005 à plus de 7,5 millions aujourd'hui. Cette année encore, nous avons pu augmenter l'enveloppe de 350.000€! C'est un effort considérable envers le secteur de l'économie sociale d'insertion.

Je n'oublie pas la **6ème réforme de l'Etat**, qui peut susciter son lot de questions et d'inquiétudes. Nous connaissons à l'heure actuelle les compétences qui vont être transférées aux régions mais leurs modalités de gestion et financement ne sont pas encore connues. Un groupe de travail d'experts a été créé et se réunit déjà régulièrement. Je resterai très attentive aux informations qui me parviendront et je les relayerai au secteur, notamment via la plateforme de concertation de l'économie sociale qui réunit les différents acteurs.

Encore une fois, et avant de conclure, je souhaite vous rassurer : l'enveloppe 2014 a encore augmenté et les procédures dès ce printemps seront simplifiées. Et pour les ILDE et les EI qui sont déjà agréées à l'heure actuelle, sachez qu'elles auront une année pour passer sous la nouvelle ordonnance (via une procédure plus allégée que la procédure de nouvel agrément).

Mesdames et Messieurs, l'économie sociale a de beaux jours devant elle à Bruxelles. On ne peut que lui souhaiter de continuer à se développer. Quant aux associations comme Idée 53, qui réalisent au quotidien un travail remarquable, je leur souhaite une longue route, et tous mes vœux de prospérité pour cette nouvelle année!

Je vous remercie de votre attention.